



MAITRE D'APPRENTISSAGE, TUTEUR REFERENT DE SITE QUALIFIANT

Contexte

La réforme des diplômes en travail social, les schémas nationaux et régionaux et la loi de la décentralisation ont profondément modifié la professionnalisation dans le cadre de l'alternance. En effet, l'alternance est considérée comme « un mode d'acquisition de compétences professionnelles qui constitue l'un des principes fondamentaux des formations sociales. Elle suppose que le lieu de stage soit un site qualifiant permettant l'acquisition de compétences dans au moins un des registres du référentiel professionnel de compétences. » Ainsi, l'établissement qui accueille le stagiaire est également un lieu de formation. Le site qualifiant et l'organisme de formation sont donc en lien permanent car les apports de connaissance acquis en centre de formation viennent alimenter la mise en pratique du stagiaire lors de son stage ou de son activité professionnelle. Cette dernière donne sens à ce qui est appris en formation.

Afin d'accompagner les stagiaires et apprentis, chaque établissement doit désigner un référent. Cette formation s'adresse à ces référents qu'ils soient tuteur et/ou maître d'apprentissage.

Objectifs

- Découvrir l'environnement de la formation professionnelle des futurs travailleurs sociaux
- Acquérir les connaissances juridiques et techniques propres à l'exercice de la fonction de maître d'apprentissage / tuteur
- Développer des outils opérationnels en vue de transmettre des compétences, d'organiser le parcours de formation des apprentis de manière progressive et d'évaluer sa progression dans le cadre de sa montée en compétences
- Identifier la place du maître d'apprentissage / tuteur dans le dispositif de formation, aux côtés et en collaboration avec l'organisme de formation.

<p>Public visé Tuteurs et maîtres d'apprentissage d'étudiant(s) en travail social</p>	<p>Contenu et déroulement de la formation</p> <p>Accueil Présentation des stagiaires <i>Tour de table</i></p>
<p>Durée 39 heures</p>	<p>Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti</p> <p>Cadre – Législation Le cadre réglementaire des formations en alternance</p>
<p>Lieu IRDTS Cayenne</p>	<p>L'environnement de la formation professionnelle des futurs travailleurs sociaux Les référentiels professionnels Le rôle et les attentes du site qualifiant</p>
<p>Prérequis Être maître d'apprentissage ou tuteur référent de site qualifiant d'un étudiant en travail social</p>	<p>Les conditions de désignation du maître d'apprentissage / tuteur</p> <p>Préparation et accueil de l'apprenti Définition et enjeux du tutorat Les missions du maître d'apprentissage / tuteur Accueil et intégration de l'apprenti dans la structure d'accueil</p>
<p>Taille du groupe 8 à 15 stagiaires</p>	<p>Les comportements attendus de l'apprenti La communication</p>
<p>Dates 23 au 25 novembre 2021 et 1^{er} au 3 décembre 2021</p>	<p><i>Cas pratiques et mises en situation</i></p>



<p>Intervenantes Erika BERANGER, Ingénieure de formation et formatrice depuis 16 ans dans la formation pour adultes, doctorante en sciences de l'éducation.</p> <p>Marie NICAISE, formatrice en travail social depuis 2008, 13 ans d'expérience managériale en intervention sociale</p> <p>Responsable de la filière concernée</p>	<p>Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle</p> <p>Transfert de compétences Objectifs, parcours de montée en compétences et échanges mutuels Tableau de bord, réseau et outils numériques Le suivi, les temps d'échanges</p> <p>La relation : structure – organisme de formation La relation entre l'organisation et l'organisme de formation : fréquence et motifs des échanges, dématérialisation des outils. Les relations internes</p> <p><i>Cas pratiques</i></p> <p>Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages</p> <p>Développement de l'apprentissage - situations professionnelles Le parallèle besoins d'apprentissage et tâches professionnelles Séance d'apprentissage Méthodes pédagogiques Attitude et posture Les modes d'apprentissage</p> <p>Réflexion sur les activités professionnelles et d'apprentissages Ses pratiques professionnelles L'analyse des activités et des modes opératoires L'auto-évaluation.</p> <p>Evaluer les acquis Les pratiques d'évaluation Les différents types d'évaluations et les critères du référentiel de formation La grille d'observation Les résultats</p> <p><i>Cas pratiques et mises en situation</i></p> <p>L'évaluation des compétences se fera à chaque module de formation au cours des cas pratiques et mises en situation réalisés.</p> <p>Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction <i>Tour de table</i> <i>Questionnaire numérique et/ou papier à chaud à l'issue de la formation.</i></p> <p>Une attestation de suivi sera remise à chaque stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation. Les stagiaires pourront présenter la certification Maître d'apprentissage Tuteur du Ministère du Travail.</p>
<p>Tarif Les frais pédagogiques sont intégralement pris en charge par la CTG</p>	

FICHE PROGRAMME

Maître d'apprentissage, tuteur référent de site qualifiant

Suivi post-formation

En visio

En sus de la formation en présentiel, il sera proposé deux accompagnements en visio à 4 et 8 semaines après la prise de fonction du maître d'apprentissage. Cette formation multimodale (en présentiel et en visio) permet de répondre aux contraintes de disponibilités des participant.e.s, mais surtout d'individualiser et de synchroniser la formation aux besoins exprimés sur la durée des missions de tutorat.

**Personne en situation de handicap, nous contacter pour tout besoin éventuel d'adaptation*

Pour nous contacter :

IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 25 34 88 – Email : contact@irdts.org

Site internet : www.irdts.org